

d'épinette, car elle est excellente contre le scorbut. Dans les coupes de bois ou chantiers du Saguenay, du Saint-Maurice et de l'Ottawa où régnait autrefois cette maladie, on l'a fait disparaître en mêlant des légumes à l'ordinaire des hommes.

BENJAMIN SULTE

Simon Latresse et la presse des matelots. (III, III, 303.)—L'assassinat de Simon Latresse par les matelots PRESSEURS de Sa Majesté, le 12 septembre 1807, indigna tous les citoyens de Québec. Peu s'en fallut même qu'on ne fit un mauvais parti aux marins du *Blossom*.

Les poètes du temps dénoncèrent en termes énergiques la barbare loi de la presse des matelots. L'un d'eux, Joseph Quesnel, mettait dans la bouche de Latresse, sur son lit de mort, le discours suivant :

De l'auteur de ma vie adorant les décrets,
Puisqu'il faut la quitter, je souscris sans regret :
Mais je te lai-se seule, ô mère respectable !
Et c'est, en expirant, le souci qui m'accable.
Jusqu'ici, grâce aux cieux, par de tendres secours,
J'aidais à prolonger la trame de tes jours.
Tu lisais dans mon cœur, lorsque chaque semaine,
Du fruit de mon travail j'adoucissais ta peine.
Le ciel en te laissant sans moyens, sans amis,
Du moins sur tes vieux jours te conservait un fils !
Faut-il qu'un sort cruel en ce jour nous sépare !
Jouet infortuné d'une loi trop barbare,
D'un homicide plomb l'on a percé mon sein ;
Hélas ! qu'avais-je fait au perfide assassin ?
Il voulait que sur mer on servit la patrie.....!
Mais avait-il le droit de m'arracher la vie ?
O George, roi pieux, monarque juste et bon,
Que de forçats divers on commet en ton nom !
Abrégez. Dieu vengeur, mon tourment effroyable,
J'appelle à mon secours la mort inexorable...!
Mais je la sens venir... ô ciel, quelles douleurs !
Adieu donc, c'en est fait, ma mère, je me meurs.....

P. G. R.

Au Canada ou en Canada. (III, III, 305.)—On dis-